



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

EP2 TECHNOLOGIE – 3^{ème} PARTIE : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation.

COMPETENCES	ANNEXE	DOCUMENT	BAREME	EVALUATION
1^{ère} partie 1.13 – Suivre la circulation des produits alimentaires		1	5 pts	
2^{ème} partie 1 41 – Composer les étiquetages	A	1	6 pts	
3^{ème} partie 1 12 – Déterminer tout ou partie des besoins en produits	B		10,5 pts	
4^{ème} partie 1 42 – Participer à la création d'animations et d'offres promotionnelles	C	2	10 pts	
5^{ème} partie 1 11 – Identifier les caractéristiques des produits du point de vente		3	3,5 pts	
			40 pts	

METROPOLE – REUNION - MAYOTTE		Session juin 2010	
M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION			
3ème partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation			
CORRIGE	Durée : 1 heure	Coef : 2	Page : 1/4

1^{ère} partie - 5 points

1 - Quelles erreurs ont été commises sur cette facture ? (2 points)

2 erreurs : « pêches blanches » montant HT 132,50€ au lieu de 123,50€ ; « aubergines » montant HT de 32.00€ au lieu de 42,00€.

2 - Recalculer la facture N° 1457 du fournisseur « F&L ». (3 points)

Montant H.T. avant remise	Montant H.T. après remise	Net à payer
= 1 075,50€	1 075,50-107,55= 963,95€	963.95*1.055= 1 021,19€

2^{ème} partie – 6 points

ANNEXE A

Produit	Prix d'achat H.T au kg (après remise)	Coefficient multiplicateur	Prix de vente T.T.C au kg	Prix de vente T.T.C d'une barquette
CERISES Barquette 600g	0,99 €	2,4	2,38€	1,43€
FRAISES Gariguettes Barquette 300g	2,52€	2,8	7,06€	2,12€

M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION	CORRIGE
3 ^{ème} partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation	Page 2/4

3^{ème} partie – 10,5 points

1 - 7,5 points

1.1 – V = 0,25 point

1.2 – Q à commander = 0,5 point

soit 1,5 point par ligne

PRODUITS	Stock maxi	Semaine 1				Semaine 2				Semaine 3				Semaine 4				Se5*	Quantité à Commander
		S*	C*	L*	V*	S	C	L	V	S	C	L	V	S	C	L	V	S	
Oignon jaune Filet 1 kg	60	10	50	50	45	15	40	40	34	11	40	40	39	12	40	40	37	15	45
Oignon doux Filet 1 kg	30	15	20	15	18	12	10	10	17	5	20	20	13	12	10	10	12	10	20
Echalotte longue Filet 500g	50	20	30	30	42	8	40	40	35	13	30	30	35	8	40	40	33	15	35
Echalotte ronde Filet 500g	40	10	20	20	15	15	20	20	25	10	30	30	25	15	20	20	25	10	30
Ail blanc Filet 250g	50	10	20	20	30	0	40	30	25	5	30	30	35	0	40	20	20	0	50

2 – 1 point

Ail blanc en filet de 250 g.

3 - 1 point

Deux fois en cours de mois, le fournisseur a livré des quantités inférieures à celles commandées. Les ruptures sont fréquentes sur ce produit.

4 – 1 point

Il faut augmenter les quantités commandées et s'assurer que le fournisseur sera à même de les livrer.

M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION	CORRIGE
3ème partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation	Page 3/4

4^{ème} partie – 10 points

Justification (accepter toute réponse cohérente)

Semaine	Produit	Justifications
N° 28	TOMATES	- saison de production - salade de saison
N° 39	NOIX	- saison de production - fruit énergétique
N° 44	CITROUILLES	- saison de production - halloween
N° 51	CLÉMENTINES	- saison de production - fruit de fête de fin d'année

5^{ème} partie - 8,5 points

1 - 2 points

- 44% des Français ont consommé au moins 1 fois par mois en 2008 (42% en 2007)
- 39% ont acheté des produits bio dans les 4 semaines précédant l'enquête (37% en 2007)

2 - 3 points

- Les GMS, 72% des acheteurs bio
- Les marchés, 45% des acheteurs bio
- Les magasins spécialisés, 26% des acheteurs bio

3 - 3,5 points

Oui, car les fruits et les légumes sont au premier rang des produits bio consommés (par 77% des acheteurs bio) et qu'une large majorité des acheteurs bio (72%) font des achats en GMS.

M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION	CORRIGE
3ème partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation	Page 4/4